



PROJET PÉDAGOGIQUE 2024-2025

LES MARM'OUT

Type : Accueil collectif de mineur

Lieu : Ecole de la ville Moisan - ROHAN

Nombre d'enfants : 20 enfants

Tranche d'âge : 3-12 ans

Période : Extrascolaire et Périscolaire 2024-2025

Encadrement : 2 animateurs (BAFA)

Directrice : Gwénaëlle CHENAULT (BAFD)



CONTACT :

Gwénaëlle CHENAULT

Directrice de l'association

11 place de la mairie 56580 ROHAN

06.69.52.00.01

asso.rohan@famillesrurales.org

Sommaire

Mot du directeur	03	Accueil de loisirs 3-12 ans	15-37
Familles Rurales	04-05	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement• Lieux• Vie quotidienne• Règlement intérieur• Sécurité• L'organisation des repas• Ansamble prestataire de choix• Ateliers pédagogiques autour de l'alimentation• Les partenaires• Postes• Critères de recrutement• Réunions• Les activités / Sport / Baignade	
Objectifs éducatifs	06		
Familles Rurales Rohan Crédin	07-09		
Objectifs pédagogiques	10-14		
<ul style="list-style-type: none">• 1.Assurer la sécurité physique, affective et morale• 2.Respect de tous et de tous• 3.Sensibiliser l'enfant à une ouverture sur le monde• 4.Sensibiliser l'enfant à une ouverture sur l'environnement• 5.Permettre à chacun de se construire dans un but de socialisation (équipe / enfant)• 6.Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs• 7.Permettre à l'enfant de développer ses capacités : Imaginatives, créatives et motrices			
		Journée type Enfant / Animateur	38-40
		Budget	41-47
		Annexe 1-3	48-50



Mot du directeur



Gwénaëlle CHENAULT

Directrice association et Accueil de loisirs

Bienvenue à l'association Familles Rurales Rohan Crédin !

Notre mission est d'offrir un cadre accueillant et bienveillant où chaque famille peut s'épanouir.

Nos objectifs pédagogiques visent à accompagner les enfants et adolescents dans leur développement personnel, social et culturel.

À travers nos projets variés, nous encourageons l'apprentissage par le jeu, les échanges intergénérationnels et la découverte de nouvelles compétences.

Être chez Familles Rurales signifie rejoindre une communauté qui valorise le vivre ensemble et le partage. Nous créons un environnement propice à l'épanouissement, en favorisant la confiance en soi, l'autonomie et l'entraide. Nos équipes, composées de professionnels passionnés, proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

Nous encourageons également l'engagement citoyen, permettant aux jeunes de s'impliquer dans la vie de la communauté. Familles Rurales est un lieu de convivialité et de dynamisme, où les échanges entre familles et générations sont favorisés.

Je vous invite à découvrir nos activités et à vous impliquer. Ensemble, faisons de Familles Rurales Rohan Crédin un espace d'épanouissement, d'éducation et de solidarité.

Isabelle GUILLEMIN

Présidente de l'association Familles Rurales Rohan Crédin

“En tant que présidente, je tiens à remercier chaleureusement nos bénévoles pour leur dévouement, qui est essentiel à la réussite de nos projets et à l'épanouissement des familles que nous soutenons. Votre engagement permet de créer un environnement chaleureux et inclusif. Ensemble, nous promouvons le vivre ensemble, le partage et l'entraide dans notre communauté. Je vous encourage à continuer d'apporter vos idées et votre énergie, car c'est grâce à notre collaboration que nous bâtissons un avenir meilleur pour tous.”

Familles Rurales : Un engagement au service des familles et des territoires

Depuis 1943, Familles Rurales agit en faveur des familles à travers toute la France, en milieu rural et périurbain.

Reconnue d'utilité publique, cette association loi 1901 est aujourd'hui le premier Mouvement familial associatif du pays, rassemblant 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales et 11 fédérations régionales. Avec le soutien de 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, elle est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Pluraliste, indépendante et laïque, Familles Rurales défend un projet humaniste et social, mettant la famille, les territoires et la vie associative au cœur de son action. Agréée en tant qu'association de défense des consommateurs, elle œuvre pour accompagner les familles et améliorer leur quotidien, tout en favorisant l'accès aux services, loisirs et à la culture.

Nos objectifs

- Représenter et accompagner les familles pour leur offrir toutes les chances de s'épanouir.
- Améliorer la qualité de vie en milieu rural et périurbain.
- Développer la vie associative et encourager les initiatives collectives des habitants.
- Soutenir la parentalité en étant une ressource complémentaire à la famille.



Familles Rurales : Un engagement au service des familles et des territoires

Nos principes d'action

- Agir au plus près des familles : être à l'écoute de leurs besoins et proposer des solutions adaptées.
- S'appuyer sur l'initiative et la participation collective : encourager les familles à imaginer et construire ensemble des réponses adaptées à leurs attentes.
- Tisser des liens de confiance et de proximité : développer une approche sur-mesure pour répondre efficacement aux évolutions des besoins des familles.
- Animer les territoires : élargir et renouveler l'offre de services, améliorer les conditions de vie et favoriser l'engagement citoyen.
- Nouer des partenariats et agir en complémentarité : collaborer avec les acteurs publics et privés pour une action efficace et durable.
- Privilégier le dialogue et la conciliation : favoriser la négociation et la concertation pour faire avancer les idées et défendre les intérêts des familles.
- Valoriser l'engagement bénévole : accueillir, former et accompagner les bénévoles dans leurs missions pour garantir la pérennité de l'action associative.
- Se regrouper pour développer l'action et gagner en efficacité : mutualiser les ressources et bénéficier de la force d'un réseau national pour renforcer notre impact.



Objectifs éducatifs de l'association

L'association agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous sans distinction politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Sa finalité est de répondre aux réels besoins des familles.

Offrir un cadre sécurisant dans le respect de tous

- Les structures doivent offrir, au public accueilli et aux personnels y travaillant, une sécurité matérielle, morale et affective.

Développer un comportement citoyen (respect de l'expression de chacun et des différences) et une notion d'engagement.

- Permettre au public de s'exprimer librement, de faire des choix, de prendre des initiatives, d'appréhender la vie citoyenne dans sa globalité.

Favoriser l'apprentissage, la découverte et l'épanouissement de tous

- Les temps de loisirs permettent à l'enfant de se construire, ils doivent être pensés en respect avec le rythme de l'enfant et permettre un bien être de l'enfant.

Créer du lien social sur le territoire (s'ouvrir sur le monde et son environnement)

- Développer la coopération et les partenariats locaux et la connaissance de son territoire
- Accepter les différences et favoriser l'ouverture culturelle

Créer une dynamique locale (implication des familles)

- Les familles sont les premiers interlocuteurs des accueils. Nous devons les informer et les solliciter pour prendre part à la vie des accueils, de manière formelle ou informelle.
- Les accueils de loisirs doivent être conçus comme de véritable espace éducatif et non comme un simple moyen de garde.

L'équipe d'animation (directeur – animateurs) déclinent ces objectifs en objectifs pédagogiques.



Familles Rurales Rohan Crédin : Une association engagée pour le bien vivre ensemble

Créée en 1947 pour distribuer les aides familiales, l'association a été relancée en 1972 avec la mise en place de La Ruche (aujourd'hui un accueil de loisirs) et l'organisation de séjours pour les jeunes et les enfants.

Depuis, elle n'a cessé de développer des projets variés : fête de la musique, sorties culturelles, animations sportives, forums jeunesse, cours d'anglais, sophrologie...

- Notre mission : accompagner les familles dans leur rôle éducatif et être un soutien dans la vie locale.
- Nos valeurs : vivre ensemble, partage, respect, bienveillance, engagement citoyen, ouverture culturelle et autonomie.

Nos domaines d'action

- Les accueils enfance-jeunesse : accueil de loisirs, séjours, animations.
- L'animation de la vie locale : conférences, ateliers, actions solidaires, comité habitants, sport, nature, culture...

Nos objectifs

- Offrir un cadre sécurisant et respectueux.
- Encourager la citoyenneté et l'engagement.
- Favoriser l'apprentissage et l'épanouissement.
- Créer du lien social et des rencontres enrichissantes.
- Valoriser le territoire et renforcer la dynamique locale.
- Accueillir et accompagner de nouveaux bénévoles.

L'association s'implique activement sur le territoire et porte la voix de ses adhérents auprès de divers collectifs et partenaires.



Familles Rurales Rohan Crédin : Une association engagée pour le bien vivre ensemble

Nos lieux d'activités et moyens logistiques

L'association investit plusieurs espaces selon les périodes et les âges des bénéficiaires de l'action.

- Le complexe sportif de Crédin : Accueil de loisirs (vacances d'avril, d'été et d'octobre).
- École La Ville Moisan de Rohan : Accueil de loisirs (mercredis, vacances de février et Noël – "Les Marm'oust").
- Local de l'association à Rohan : Siège administratif.
- Local de l'association à Crédin : Multi-usage.
- Deux minibus sont également à disposition pour faciliter les déplacements et les activités.

Nos activités

- Accueil de loisirs (3-12 ans) Périscolaire et extrascolaire
- Loisirs Jeunes (13-17 ans)
- Club Lecture
- Marche
- Parentalité
- Jeux de société
- Culture & Loisirs - évènements
- Atelier cuisine
- Les Tricotines Heureuses
- Ateliers numériques
- Groupe Nature .
- Balade canine
- Handball
- Permanence numérique



Familles Rurales Rohan Crédin : Une association engagée pour le bien vivre ensemble

Nos actions en ligne et dans la presse

L'association est présente sur internet et sur les réseaux sociaux afin de partager ses actualités, promouvoir ses actions et toucher un large public.

-  Nos réseaux sociaux :

- Facebook : [@famillesruralesrohan](https://www.facebook.com/famillesruralesrohan) → Retrouvez nos informations, événements et liens vers nos accueils de loisirs, nos activités jeunesse et notre Espace de Vie Sociale.
- YouTube : [@famillesruralesrohan](https://www.youtube.com/channel/UCtPjyfXWzXzXzXzXzXzXzXzXzXzXzXzX) → Découvrez nos vidéos de présentation de projets.
- Instagram : [@assofamillesruralesrohancredin](https://www.instagram.com/assofamillesruralesrohancredin) → Suivez nos actions locales et activités en images.
- Site Web : [Familles Rurales Rohan](http://famillesruralesrohan.com) → Accédez à toutes nos informations, activités et projets en cours.

Bulletin municipal et presse :

- Notre programme mensuel est diffusé dans le bulletin municipal de Rohan et nous sommes également présents dans le bulletin municipal de Crédin en début d'année.
- Nos actions sont régulièrement mises en avant dans la presse locale :
 - Le Télégramme
 - Ouest France
 - La Gazette

Familles Rurales continue d'évoluer et d'innover pour répondre aux besoins des familles et des territoires, en mettant au cœur de son action l'engagement, la solidarité et le bien-être collectif.

A suivre les objectifs pédagogiques de l'association



Objectifs Pédagogiques

Offrir un cadre sécurisant dans le respect de tous

1

Assurer la sécurité physique, affective et morale

Permettre à chacun de trouver ses repères

- Aménager la structure en fonction des besoins et du rythme de l'enfant (coin calme, coin jeux, coin repos, coin sportif).
- Réaliser un planning d'activités et d'information à afficher à l'entrée du centre.
- Présenter chaque matin le déroulement de la journée.
- Mettre en place des jeux pour expliquer les règles de vie (repère pour les petits : photos panneaux de signalisation).

Favoriser l'accueil parent/enfant/animateur (être à l'écoute)

- Individualiser l'accueil : (faire visiter la structure aux familles ; accompagner l'enfant à son arrivée ; aller vers la famille ; dialoguer avec les parents)
- Intégrer les enfants par le biais de jeux de connaissance
- Connaître chaque enfant par son prénom
- Avertir les familles verbalement ou par le biais de panneaux des besoins ponctuels (tenues spécifiques) -
- Mettre en place des temps conviviaux avec les parents : café des parents / spectacle

Adapter la journée en fonction des besoins des enfants

- Définir différentes tranches d'âges : 3-5 ans / 6-11 ans
- Instaurer un temps en groupe pour définir le déroulé de la journée des enfants et faire un point sur l'état d'esprit du jour avec le groupe
- Aménager un espace accueillant pour le repos, créer un espace coin calme
- Prévoir des animations pour le temps calme et la sieste (variées)
- Établir un équilibre entre activités sportives, manuelles, culturelles, sorties. -Avoir une liste d'avance d'activités pour répondre aux envies des enfants
- Pouvoir réorganiser la journée en fonction des enfants et du temps
- Organiser des petites collations le matin (à 8h30) pour les enfants arrivés avant 8h30.



Objectifs Pédagogiques

Offrir un cadre sécurisant dans le respect de tous
Développer un comportement citoyen (respect de l'expression de chacun et des différences) et une notion d'engagement.

2

Respect de tous et de tous

Prendre soin des individus, du matériel et des locaux qui l'entourent

- Donner le règlement intérieur aux parents lors de l'inscription
- Expliquer les règles aux enfants
- Mettre en place des jeux favorisant le respect (attitudes, langage) vis-à-vis des personnes et du matériel
- Mettre en place des moyens ludiques pour amener l'enfant à ranger : musique, système de logos sur les étagères de rangement.

Prendre en compte chaque personne dans sa singularité

- Proposer au minimum deux activités pour chaque enfant (choix de l'enfant) pour lui permettre de s'exprimer
- Proposer des activités adaptées à chaque enfant quel que soit son handicap.
- Laisser l'enfant s'exprimer ; ne pas figer l'activité (pas d'activité clé en main).
- Promouvoir l'inclusion et la diversité (ex: chansons avec langage des signes).

Construire ma Confiance en Moi, Oser, c'est gagner !

- Renforcer l'estime de soi en aidant les enfants à reconnaître leurs qualités et talents (que chacun prenne conscience de ses forces tout en respectant celles des autres.)
- Développer la capacité à relever des défis avec assurance.
- Ne pas craindre de rater ce qu'on fait.
- Avoir confiance en eux, même lorsqu'ils se trompent.
- Comprendre que l'erreur fait partie de l'apprentissage.
- Développer leur capacité à persévérer et à surmonter leurs peurs.
- Apprendre à faire face à l'échec de manière constructive, sans se laisser décourager.
- Favoriser l'expression de soi et la valorisation des réussites personnelles.



Objectifs Pédagogiques

Créer du lien social sur le territoire (s'ouvrir sur le monde et son environnement)

Favoriser l'apprentissage, la découverte et l'épanouissement de tous

3 Sensibiliser l'enfant à une ouverture sur le monde

Eveiller la curiosité pour d'autres cultures

- Proposer des activités diverses (manuelles, culinaires,...) sur différentes cultures.
- Mettre en place un accueil animé et décorer afin de faire rentrer l'enfant dans l'imaginaire voulu.
- Mise en place d'un temps d'écoute de musique pour qu'ils puissent découvrir les différents styles musicaux.

4 Sensibiliser l'enfant à une ouverture sur son environnement

Créer des échanges intergénérationnels sur différentes communes

- Proposer des rencontres avec l'EHPAD de Crédin.
- Organiser des rencontres avec les préados, ados du Loisirs Jeunes et d'autres accueils de loisirs qui entourent Rohan/Crédin (pendant les vacances).
- Faire intervenir l'association "Lire et faire lire" sur les temps calme

Sensibiliser l'enfant à l'environnement et à l'écologie

- Encourager l'enfant à travers de jeux, de débats, d'actions à respecter la faune et la flore.
- Stimuler l'observation, la connaissance et la curiosité sur la nature.
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.
- Développer l'esprit d'observation et la curiosité scientifique.



Objectifs Pédagogiques

Favoriser l'apprentissage, la découverte et l'épanouissement de tous

Créer du lien social sur le territoire (s'ouvrir sur le monde et son environnement)

5

Permettre à chacun de se construire dans un but de socialisation (équipe / enfant)

Mettre en place des règles d'hygiène pour tous

- Vérifier que les enfants aient du linge de rechange et une tenue adéquate aux sorties proposées
- Chaque animateur doit respecter les règles d'hygiène.
- Créer des supports visuels simples pour que les enfants appliquent les règles d'hygiène (ex: se laver les mains)

Permettre à chacun de vivre dans le groupe

- Proposer des jeux collectifs (sans compétition, coopération)
- Laisser les enfants se placer où ils veulent lors des repas
- Participer aux tâches collectives (repas, rangement des activités)
- Varier les temps d'échanges du matin (chant, mime, débats, partager ses passions...)
- Sensibiliser les enfants à l'importance du respect mutuel.

Permettre à chacun de dialoguer facilement

- Réunir les enfants régulièrement pour qu'ils apprennent à se connaître, temps d'échange.
- Mettre en place des jeux d'expression (théâtre, danse...) .
- Réunion de bilan animateurs chaque semaine pendant les vacances d'été et une à chaque période de petites vacances
- Développer les compétences relationnelles: écoute, partage, empathie, tolérance, ...
- Apprendre à résoudre pacifiquement les conflits (ex: mise en situation à travers le théâtre).



Objectifs Pédagogiques

Favoriser l'apprentissage, la découverte et l'épanouissement de tous

6 Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs

Favoriser les initiatives et les choix

- Laisser l'enfant choisir dès que possible
- Adapter le planning d'animation en fonction des demandes
- Impliquer les enfants dans la mise en place d'une activité
- Permettre la non-participation : proposer sans forcer, l'enfant peut intégrer l'activité en décalé ou la stopper. L'animateur doit permettre à l'enfant qui ne participe pas de faire autre chose.

Amener l'enfant à respecter son propre rythme

- Permettre à chaque enfant de manger à son rythme.
- Laisser l'enfant se reposer quand il en a envie.
- Mettre en place des réveils échelonnés pour la sieste.

7 Permettre à l'enfant de développer ses capacités : Imaginatives, créatives et motrices

Favoriser l'imaginaire à travers des activités d'expressions, de fabrications

- Aménager les espaces de vie : décoration.
- Avoir un fil conducteur dans le projet d'animation.
- Aménager des coins spécifiques : lecture ; motricité ; déguisement...
- Proposer des activités artistiques : théâtre, mimes, contes, spectacle, interventions...

Permettre à l'enfant de découvrir d'autres loisirs

- Mettre en place des séjours-courts (accessoire à l'accueil de loisirs)
- Proposer des sorties/ des rencontres avec des artistes





Accueil de loisirs 3-12 ans



Fonctionnement général

L'Accueil de Loisirs s'installe au complexe sportif de Crédin pendant les vacances scolaires d'avril, d'été, et d'octobre. Il s'installe à l'école de la ville Moisan aux vacances de Février et de Noël ainsi que pendant les mercredis. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans.

Les inscriptions se font à la journée ou demi-journée avec repas pendant les vacances scolaires, à la journée ou à la demi-journée avec repas pendant les mercredis hors période scolaire.

Des stages sont réalisés durant les vacances scolaires sur des ½ journées ou sur des journées entières. L'Accueil de Loisirs est ouvert à partir de 7h30 et ferme à 19h00.
Capacité d'accueil maximum 60 enfants.

L'EQUIPE D'ANIMATION

► **Directeur** : Gwénaëlle CHENAULT



► **Animateurs annualisés** : Anna LETISSION (BAFA) et Damien HERTEL (non diplômé)

► **Animateurs diplômés (DEJEPS/ BPJEPS/ BAFA/BAAPAT/CAP petite enfance...)**
Au minimum 2 animateurs seront présents aux vacances scolaires

► **Animateurs en cours de formation (BAFA/ CAP petite enfance...)**

Accueil régulier de personnes en cours de formation

► **Animateurs**

Selon le nombre d'enfants inscrits, l'équipe peut être renforcée par des animateurs diplômés, stagiaire BAFA ou par des aides animateurs.

► **Entretien des Locaux**

Deux agents d'entretien sont mis à disposition par la commune de Crédin, une fois par semaine pour le complexe sportif.

Un agent d'entretien est mis à disposition par la commune de Rohan, 1 fois par semaine pour l'école de la ville Moisan.





Accueil de loisirs 3-12 ans



Lieux des accueils de loisirs

École de la ville Moisan ROHAN

École primaire publique de la Ville Moisan est située au 1 rue de la Roseraie, 56580 Rohan. Pour l'année scolaire 2024-2025, elle accueille 89 élèves, répartis de la toute petite section jusqu'au CM2.

L'école fait partie d'un réseau réunissant les écoles publiques de Gueltas, Saint-Gonnery, Réguiny, Kerfourn et Bréhan autour du Collège Yves Le Bec de Rohan. Pour la restauration scolaire, les repas ont lieu sur place.



Complexe sportif de CRÉDIN

Le complexe sportif de Crédin, situé rue Saint-Yves, est une installation municipale polyvalente offrant diverses infrastructures pour la pratique d'activités sportives et de loisirs.

Parmi les équipements disponibles :

- Salle omnisports : d'une dimension de 44 mètres sur 24, elle permet la pratique de sports tels que le tennis, le handball, le basket-ball, le volley-ball,
- Salle polyvalente : d'une superficie de 300 m² et chauffée, elle est équipée de vestiaires et de douches. Cette salle est adaptée pour des activités comme le judo, la danse ou la gymnastique.
- Stade de football : équipé d'une tribune pouvant accueillir jusqu'à 300 spectateurs, il offre un espace adapté pour les compétitions et les entraînements.
- Mini-stadium : un espace polyvalent où il est possible de pratiquer le basket, le football, le volley-ball, le badminton et le tennis.
- Boulodrome : composé de deux pistes couvertes, il est dédié aux amateurs de boules bretonnes.



Ces installations sont utilisées par diverses associations locales.



Accueil de loisirs 3-12 ans



La vie quotidienne

L'accueil du matin : L'accueil débutera à 7h30. Un animateur prendra en charge ce temps. Durant l'accueil, les animateurs devront se rendre disponible pour les familles. Les enfants auront à leur disposition des jeux et du matériel. Un coin calme permettra à ceux qui le désirent de se reposer.

Point hygiène : Avant chaque repas les animateurs veilleront à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Le repas :

Le service et l'entretien seront assurés par 1 ou 2 animateurs équipés de blouse et de charlottes, ce seront les personnes habilitées à entrer en cuisine ! Les animateurs mangent à table avec les enfants à chaque repas.

Ce temps est un temps de travail (pas un temps de repos), les animateurs accompagnent les enfants : vigilance aux troubles/risques alimentaires, autonomie, régulation, troubles...

A la fin du repas les enfants nécessitant une sieste partent en salle de repos.

Les autres aideront à finir de débarrasser et partiront en temps calme.

Le temps de repos : Ce temps sera encadré par un animateur. Le temps calme qui suit le repas est crucial pour le bien-être des enfants. Il facilite la digestion, favorise la régulation émotionnelle et encourage la concentration pour les activités suivantes. Ce moment permet également aux enfants de développer leur autonomie en choisissant des activités tranquilles et stimule leur créativité, tout en créant une atmosphère sereine propice aux échanges. C'est un rituel rassurant qui renforce leur sentiment de sécurité.

Pour les plus petits, une sieste sera proposée afin de répondre à leur besoin de récupération et de favoriser leur développement. Ce temps de repos est essentiel pour leur équilibre, leur croissance et leur bien-être général.

Le goûter : Le goûter sera pris, de manière générale, avec l'ensemble du groupe ; à l'extérieur dès que possible (temps ; ombrage)

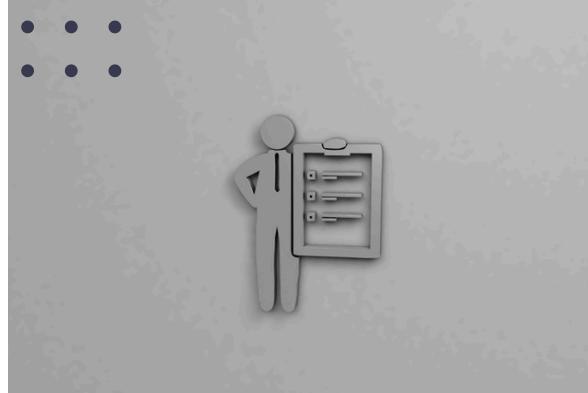
L'entretien des locaux :

Les animateurs prendront en charge l'entretien des locaux chaque jour (complexe sportif, cantine, salle de sieste, toilettes, salle de l'école de la Ville Moisan). Le rangement du matériel devra être effectué chaque jour. Un protocole de nettoyage par structure est à disposition des équipes et une fiche de suivi doit être complétée.

L'accueil du soir : L'accueil du soir se déroulera de 17h à 19h dans l'accueil de loisirs. Il sera encadré par plusieurs animateurs. Le départ du personnel se fera de manière échelonnée.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Règlement intérieur

1. Conditions d'accueil

- Enfants de 3 à 12 ans scolarisés avec un dossier complet.
- Vaccinations obligatoires à jour (DTP + autres pour enfants nés après 2018).
- En cas de maladie contagieuse ou de poux, l'enfant doit être traité avant de revenir.
- Assurance extrascolaire recommandée.

2. Matériel et objets personnels

- Chaussons, tenue de rechange, doudou et gourde conseillés.
- Objets de valeur interdits (bijoux, jouets, argent).
- Nourriture interdite, repas et goûters fournis.

3. Santé et gestion des médicaments

- Parents prévenus en cas de maladie ou accident.
- En cas d'urgence, appel au médecin, pompiers ou hôpital.
- Aucun médicament ne peut être donné sauf avec ordonnance, autorisation parentale et médicament remis à l'équipe.

4. Inscription et absences

- Mercredis : Inscription avant le vendredi midi précédent. Annulation jusqu'à 12h la veille.
- Vacances scolaires : Inscription avant la date limite indiquée sur les bulletins.
- Absence non justifiée 48h à l'avance ou sans certificat médical = facturation due.
- Pass nautique obligatoire pour les activités nautiques.
- Une visite préalable est conseillée pour une meilleure adaptation de l'enfant.

5. Arrivée et départ

- L'enfant doit être accompagné jusqu'à un animateur.
- Une autorisation écrite est nécessaire si une autre personne vient chercher l'enfant.
- En cas de retard ou d'absence du responsable, la direction prendra des mesures adaptées.
- Protocole modifiable selon les règles de l'État (sanitaires, Vigipirate).

6. Horaires d'accueil

- Mercredis et vacances scolaires :
- Journée : 7h30 - 18h30 (arrivée jusqu'à 9h30, départ dès 17h).
- Demi-journée : 7h30 - 13h30 ou 12h - 18h30.
- Lieu du mercredi : École de la Ville Moisan à Rohan.
- Séjours courts possibles (max 5 jours).



Accueil de loisirs 3-12 ans



Règlement intérieur

7. Tarifs et facturation

- Facturation à la journée ou demi-journée.
- Paiement 1 mois après facturation (vacances et mercredis).
- Chèque de caution de 300€ obligatoire (impayés et annulations tardives facturées).
- Tarifs ajustés selon quotient familial (QF).
- Adhésion annuelle obligatoire à l'association Familles Rurales : 28€ Famille 5€ indiv
- Moyens de paiement : chèque, espèces, chèques vacances, CESU, virement.

QF	Tarif journée	Tarif 1/2 journée	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
De 0 à 600	10€	8€	36€	45€
De 601 à 700	13€	10€50	45€	52€
De 701 à 1050	14€50	12€	50€	58€
+ de 1050	16€	13€	56€	64€
Communes extérieures	18€	16€	63€	72€

8. Partenaires et financement

- Soutien financier des mairies de Crédin et Rohan, CAF, MSA, Conseil Général du Morbihan.
- Ces aides permettent de réduire le coût d'accueil pour les familles.

9. Engagement des familles et bénévolat

- L'association fonctionne grâce au bénévolat, chaque parent peut s'impliquer.
- Conseil d'administration mensuel, Assemblée Générale annuelle en mars.
- Participation possible aux réflexions et améliorations de l'accueil.





Accueil de loisirs 3-12 ans

Sécurité



Sécurité affective:

L'équipe d'animation se doit de toujours protéger l'enfant avant tout. Si un animateur remarque qu'un enfant peut être dans une situation à risque, il se doit de prévenir immédiatement la direction qui fera le nécessaire pour écarter l'enfant de tous dangers.

Gestion des blessures et incidents en ACM :

En cas de blessure, les animateurs complètent le tableau de l'infirmérie, précisant : lieu, nature de la blessure, soins apportés, gestes effectués, localisation sur le corps, heure, etc. Si la blessure est jugée grave, la direction doit signaler immédiatement l'incident au service des accueils collectifs de mineurs (ACM) de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), conformément à l'article R227-11 du Code de l'action sociale et des familles.

Les médicaments (sous la responsabilité de l'assistant sanitaire) :

Si un enfant doit prendre un traitement, l'animateur ne peut l'accepter que si le parent fournit l'ordonnance et une autorisation écrite qui nous autorise à donner le traitement. Une fois tous ces documents en main, l'animateur prévient la direction ou l'assistante sanitaire et lui remet le traitement qui sera stocké dans la pharmacie du bureau de direction.

Les déplacements (rappel des consignes avant chaque période par la directrice) :

- A pied (annexe 2 et 3): L'équipe d'animation doit être équipé de gilet de sécurité. Un groupe (à partir de 2 personnes) doit se déplacer du côté droit de la chaussée (sauf lorsqu'il existe un trottoir que du côté gauche). Pour faire traverser un groupe, un animateur se poste de chaque côté du passage piéton.
- En car (annexe 2) : La ceinture est obligatoire pour les déplacements en car. Les enfants susceptibles d'être malade durant le trajet doivent être placés devant. L'équipe d'animation doit se disperser, bien répartir les places. Les places dites "interdites" en car sont : les sièges derrière les chauffeurs et à côté, derrière et en face de la porte arrière et la place au milieu de la banquette arrière. Un sac est prévu avec toutes les fiches sanitaires, P.A.I. et autres documents utiles pour la sortie.

Chaque animateur se verra attribuer par le directeur avant chaque sortie : une personne pour compter les enfants à leur montée et à leur descente du car, une autre personne vérifie que tous les enfants soient bien attachés après les avoir placés et un autre animateur vérifie que personne n'est rien oublié dans leur car en partant. (Annexe 1)

Lieux de regroupement en cas d'évacuation des bâtiments :

- Ecole de la ville Moisan à Rohan : Cour devant l'entrée de l'école primaire.
- Complexe Sportif de Crédin : Terrain de foot dans l'enceinte du complexe.





Accueil de loisirs 3-12 ans

L'organisation des repas

Lors des repas, dans la mesure du possible l'équipe essaye de faire goûter à l'enfant de nouveaux aliments sans jamais le forcer, on incite seulement. En revanche les animateurs doivent donner l'exemple.

Les enfants se servent eux-mêmes, l'animateur reste disponible près de lui pour l'aider si besoin ou réguler les quantités.

L'équipe prend en compte les contraintes alimentaires de chacun et ils doivent avoir pris connaissance de la liste des allergies.

L'usage du couteau : laissons-les faire l'apprentissage du maniement du couteau en laissant l'enfant si possible couper sa viande ou couper des fruits lors des ateliers cuisine.

Les repas : un temps convivial, en général, les animateurs se placent aux tables des enfants pour permettre de réguler, d'aider, de donner envie de goûter. Mais il est important aussi de les laisser discuter entre eux sans la présence adulte, les animateurs seront amenés au moins une fois par semaine à manger sur une table autre.

Les séjours courts : dans la mesure du possible, les menus seront établis avec les enfants et chaque jour un groupe participera à l'élaboration du repas

Les animateurs sont présents sur les temps de repas, ceci fait partie de leur temps de travail. Ils accompagnent, aident au service, sont présents dans la salle de restauration. Ils mangent à table avec les enfants.

En ACM, les repas fournis par un prestataire doivent respecter des normes strictes de conservation :

- Réfrigération : max +4°C (très périssables), max +8°C (périssables), max +3°C (plats préparés).
- Congélation : -18°C (glaces/sorbets), -12°C (autres produits congelés).
- Liaison chaude : maintien à min. +63°C jusqu'à consommation.
- Refroidissement rapide : passage de +63°C à +10°C en moins de 2h, puis conservation entre 0 et +3°C.
- Remise en température : en moins d'1h jusqu'à min. +63°C et consommation le jour J.

Un tableau de suivi est souvent utilisé pour enregistrer l'heure et la température des aliments à différentes étapes (réception, stockage, remise en température, service) afin de garantir le respect des normes sanitaires.





Accueil de loisirs 3-12 ans



Ansamble notre prestataire pour les repas

Nous sommes fiers de collaborer avec Ansamble, un acteur engagé dans la restauration collective depuis 1978. En 2022, Ansamble a officialisé son engagement en adoptant le statut d'entreprise à mission, structurant son action autour de quatre piliers : la santé, les territoires, le social et l'environnement.

Une Restauration Saine et Durable

Ansamble offre une alimentation saine et naturelle, mettant l'accent sur les produits locaux et de saison. L'entreprise s'engage à améliorer la santé de tous en garantissant la sécurité alimentaire et en sensibilisant les enfants à une alimentation équilibrée.

Engagement Territorial et Social

En s'impliquant dans le développement des territoires, Ansamble collabore avec des fournisseurs locaux et promeut des pratiques respectueuses de l'environnement.

Alimentation de Qualité

Les repas proposés par Ansamble sont préparés avec des ingrédients frais et, lorsque cela est possible, bio. Leur équipe de chefs cuisiniers passionnés s'efforce de créer des menus variés, adaptés aux besoins nutritionnels des enfants. Chaque plat est soigneusement conçu pour être savoureux et équilibré, garantissant le bien-être des jeunes durant leurs activités

Adaptabilité et Sensibilisation

Consciente des diverses besoins alimentaires, Ansamble offre des options spécifiques pour les allergies et les régimes particuliers, veillant à ce que chaque enfant puisse profiter d'une alimentation adaptée.

Engagement Écologique

Soucieuse de son impact sur l'environnement, l'équipe d'Ansamble privilégie des pratiques durables, telles que la réduction des déchets et l'utilisation d'emballages recyclables. Cette approche contribue à un avenir plus responsable pour les générations futures.

Conclusion

Avec Ansamble, nous avons trouvé un partenaire de confiance qui partage nos valeurs d'éducation, de santé et de durabilité. Les repas offerts enrichiront l'expérience des enfants à l'ACM, leur fournissant non seulement des aliments de qualité, mais également des moments de partage et de convivialité.





Accueil de loisirs 3-12 ans



Les ateliers pédagogiques autour de l'alimentation

L'équipe pédagogique souhaite remettre en place des ateliers cuisines sur les mercredis ou les vacances scolaires (1 atelier par groupe par semaine).

Ces ateliers ont plusieurs objectifs :

- Faire découvrir les aliments

Permettre aux enfants de découvrir les aliments pour les amener à s'intéresser à l'alimentation.

En cuisinant, le consommateur augmente ses possibilités de choix et améliore la maîtrise de son alimentation.

- Développer les sens

L'ensemble des sens sont mobilisés pour la découverte et le plaisir : le goût, l'odorat, mais aussi le toucher et la vue avec les gestes, et l'ouïe dans la cuisson ou la reconnaissance des textures !

- Donner des bases de l'équilibre alimentaire

L'équipe organise les repas préparés en respectant l'équilibre alimentaire et les quantités nécessaires par âge.

L'organisation de l'atelier s'adapte par rapport à l'âge des enfants concernés. Par exemple avec les tout petits de 3 à 6 ans mieux vaut faire peu mais bien, et se concentrer par exemple sur l'apprentissage de gestes et l'utilisation des outils (couteaux, cuillères)

L'hygiène : l'équipe sera vigilante au respect des règles garantissant la sécurité alimentaire (les préparations cuisinées seront manger le jour même, sortir les aliments conservés au frigo que lors de leur utilisation, noter les produits utilisés sur le cahier prévu à cet effet, conserver les préparations au frais, ...)

La sécurité : donner les consignes de sécurité en début d'atelier pour éviter tout accident.

Des outils sont disponibles pour l'équipe d'animations (guide d'ateliers cuisine.)

L'atelier cuisine doit être préparé en amont et se faire dans la bonne humeur.





Accueil de loisirs 3-12 ans

Les partenaires

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Rohan, géré par l'association Familles Rurales Rohan-Crédin, bénéficie du soutien de divers partenaires institutionnels, financiers et associatifs qui contribuent à la réalisation de ses missions.

Voici un aperçu de ces partenariats :

Collectivités territoriales :

- Les municipalités de Rohan et de Crédin sont des partenaires essentiels, soutenant activement les activités de l'association. Il existe une convention tripartite. Cette convention établit les modalités de partenariat entre l'association Familles Rurales Rohan-Crédin et les communes de Rohan et Crédin pour l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en 2024. Cette convention vise à garantir un accueil sécurisé et adapté aux enfants du territoire.
 - Principaux engagements :
 - Apport financier sous forme de subvention (27 000€ par mairie en 2024).
 - Mise à disposition de locaux et équipements pour l'ACM.
 - Soutien logistique et coopération avec l'association.
- Pontivy Communauté avec le Réseau Enfance-Jeunesse : Ce partenariat mutualise les ressources et monte des projets destinés à tous les ACM, visant à enrichir les offres d'activités et à favoriser l'épanouissement des jeunes au sein de la communauté
- Le Conseil départemental du Morbihan et le Conseil régional apportent également leur soutien à divers projets.
- L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), notamment avec le programme "Lire et Faire Lire", intervient régulièrement dans nos locaux pour des animations autour de la lecture.

Partenaires institutionnels :

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Morbihan est un partenaire financier majeur. Elle accompagne l'association dans l'élaboration de son projet social et lui a délivré l'agrément Espace de Vie Sociale depuis 2019.
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) Portes de Bretagne et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Morbihan soutiennent l'association dans l'accueil des enfants et des jeunes, ainsi que dans diverses actions et initiatives locales.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Les partenaires

Réseaux associatifs :

- L'association est membre du réseau Familles Rurales, le premier mouvement familial associatif de France, ce qui lui permet de collaborer avec d'autres associations ou fédérations du réseau.
- En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, l'association adhère à l'ADESS Centre Bretagne et participe à son conseil d'administration.

Partenaires locaux :

- Collaboration avec les écoles primaires de Crédin et Rohan, ainsi que les collèges de Rohan.
- Travail en lien avec les services communaux, les EHPAD, les domiciles partagés et les services sociaux départementaux.
- Partenariat avec les APE (Associations de Parents d'Élèves) pour favoriser le lien entre les familles et les activités de l'ACM.

Partenaires pour la sensibilisation et la formation

- Les pompiers, qui interviennent pour des sensibilisations aux premiers secours et à la sécurité des enfants et du personnel.
- Pôle Ressources Handicap : Ce partenariat vise à favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et à offrir des ressources et des conseils pour améliorer leur approche en matière de handicap.

Partenaires presse :

- Collaboration avec des médias locaux et régionaux pour assurer la visibilité des actions de l'ACM.
- Diffusion d'articles et communiqués de presse pour informer les familles et la population des événements et initiatives.
- Présence dans des journaux locaux, sites web et radios pour promouvoir les activités et événements.

Ces partenariats diversifiés renforcent l'action de l'ACM de Rohan, permettant une offre riche et adaptée aux besoins des familles du territoire.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Postes

PROFIL DE POSTE DU DIRECTEUR

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires, partenaires, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants / parents.
- Il fait la liaison avec la direction de l'association et les partenaires (municipalités...)

PROFIL DE POSTE DE L'ASSISTANT SANITAIRE

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- Cette fonction est assurée par le directeur si personne n'a été désigné dans l'équipe.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire des enfants.
- Il est responsable de l'infirmérie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il prend les contacts avec les médecins déclarés par les familles.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère les Fiches Sanitaire de Liaison.
- Il gère le cahier d'infirmérie.
- Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

PROFIL DE POSTE DE L'ANIMATEUR EN COURS DE FORMATION

L'animateur en cours de formation doit se référer au profil de poste d'un animateur il doit :

- Observer et prendre des initiatives
- Apprendre, se former et s'évaluer
- Il doit prendre sa place au sein de l'équipe
- Ne pas hésiter à poser des questions





Accueil de loisirs 3-12 ans



Postes

PROFIL DE POSTE DES ANIMATEURS

Sous la responsabilité de la directrice de l'accueil de loisirs, il (elle) veillera à l'application de la philosophie du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs 3- 12 ans.

Dans ce cadre, il (elle) sera amené(e) à :

- Être ponctuel et professionnel.

Avec les enfants, les parents

- Il veille à la sécurité physique et affective de l'enfant
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il veille au bien-être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes.
- Il accompagne l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Malgré les difficultés, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.
- Il sera disponible, réceptif et à l'écoute.
- Il respecte le rythme de l'enfant et l'aide à trouver sa place dans le groupe.
- Il favorise la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs. Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas. Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.

Avec l'équipe

- Savoir travailler en équipe
- Être organisé, savoir se remettre en cause.
- Participer à la réalisation du Projet Pédagogique et du Projet d'Animation (ce dernier doit répondre au projet pédagogique)
- Donner son avis
- Utiliser au mieux ses compétences
- Réfléchir et préparer ses activités
- Être à l'écoute des stagiaires (mettre en confiance) et les accompagner
- Respecter la vie en collectivité
- Savoir prendre des initiatives
- Réguler ses humeurs

La convivialité est de rigueur, le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues !





Accueil de loisirs 3-12 ans

Postes

Modalités d'évaluation :

SAVOIR (connaissances)	SAVOIR-ETRE (attitudes)	SAVOIR-FAIRE (compétences)
Connaître la réglementation liée à la sécurité et l'encadrement des publics	Être un adulte référent et avoir une attitude cohérente (vêtements, langage, respect règles et personnes)	Savoir mettre en œuvre les règles de sécurité assurant la protection des autres (enfants, animateurs) et de soi-même
Avoir connaissance du projet pédagogique lié au projet éducatif	Être réactif et à l'écoute (pour l'enfant et l'équipe)	Mener un temps d'animation du début à la fin : proposer, préparer, animer, ranger
Connaître les rythmes biologiques des enfants	Faire preuve d'initiative et d'autonomie (activités, vie quotidienne,...)	Réaliser une fiche de séance
Connaître l'organisation de l'accueil (vie quotidienne, travail en équipe, règlement)	Être ponctuel	Prendre en compte les besoins et attentes des publics
	Respecter l'organisation mise en place sur la structure	Prendre la parole en petit groupe et en grand groupe (enfants, équipe)
		Savoir transmettre les informations aux parents
		Savoir s'auto-évaluer (positif et négatif)
		Encadrer un groupe sur différents temps de la journée
		Avoir un comportement en cas de conflits entre enfants
		Participer au fonctionnement de la structure



Accueil de loisirs 3-12 ans



Critère de recrutement

1. Qualifications et diplômes

Les animateurs doivent posséder des diplômes adaptés en fonction du poste occupé :

- Directeur :
 - BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou équivalent (BPJEPS, DEJEPS, DUT Carrières sociales, etc.).
 - Expérience en direction ou coordination fortement appréciée.
- Animateurs :
 - BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalent.
 - Possibilité d'être en cours de formation (stagiaire BAFA).
 - Pour les séjours avec hébergement, le taux d'encadrement et la qualification doivent respecter la réglementation.

2. Expérience et compétences

- Expérience en animation auprès des enfants et adolescents.
- Capacité à proposer et encadrer des activités éducatives, sportives, culturelles.
- Sens des responsabilités, gestion de groupe et bienveillance.
- Connaissance des règles de sécurité et des besoins des enfants.

3. Aptitudes personnelles

- Esprit d'équipe et capacité à travailler en collaboration.
- Dynamisme, créativité et autonomie.
- Bonne communication avec les enfants, parents et autres membres de l'équipe.
- Sens de l'écoute et pédagogie.

4. Conformité aux exigences réglementaires

- Casier judiciaire vierge (extrait B2).
- Respect des normes en vigueur sur les taux d'encadrement :
 - 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
 - 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.
- Formation aux premiers secours (PSC1 apprécié).



Accueil de loisirs 3-12 ans



Critère de recrutement

Délai de recrutement

Anticipation et planification

- Recrutement classique (préparé à l'avance) : 6 mois à 3 mois avant l'ouverture de l'ACM (exemple : centre de loisirs pour les vacances).
- Publication des offres et réception des candidatures.
- Entretiens et validation des dossiers.
- Recrutement en urgence (remplacements, besoin de dernière minute) : Peut être fait en quelques jours à quelques semaines, selon la disponibilité des candidats et la nécessité de l'encadrement.
- Dans ce cas, les animateurs en recherche active sont souvent privilégiés.

Délais administratifs

- Déclaration de l'ACM à la DDCS/SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports) :
 - 2 mois avant l'ouverture pour les nouveaux ACM.
- Vérification du casier judiciaire (extrait B2) :
 - Automatique pour les animateurs et directeurs en ACM (fait par l'administration).

Formes de recrutement

Type de contrat

- Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) :
 - Très courant en ACM (surtout extrascolaire).
 - Contrat court et spécifique au secteur de l'animation.
- CDD ou CDI (périscolaire surtout) :
 - Pour les postes réguliers (ex : animateur périscolaire toute l'année).
- Service Civique ou stages :
 - Possibles selon les missions et les structures.

Canaux de recrutement

- Diffusion des offres :
 - Sites spécialisés : AnimJobs, Planet'Anim, CIDJ, France travail
 - Réseaux sociaux et bouche-à-oreille (groupes Facebook d'animateurs, associations).
 - Candidatures spontanées aux mairies, associations, MJC, structures de loisirs.
 - Processus de sélection :
 - Étude du CV et vérification des diplômes.
 - Entretien individuel ou collectif.
 - Éventuellement mise en situation (animation d'une activité test).
- 



Accueil de loisirs 3-12 ans

Réunions

Types de réunions d'équipe

Réunion de préparation

- Quand : Avant le début des activités (hebdomadaire ou mensuel).
- Avec qui : L'ensemble de l'équipe.
- Pourquoi :
 - Présenter le projet pédagogique et les objectifs.
 - Planifier les activités (thèmes, sorties, ateliers).
 - Établir les rôles de chacun pour les sessions à venir.

Réunion de suivi

- Quand : Régulièrement (mensuelle)
- Avec qui : L'ensemble de l'équipe.
- Pourquoi :
 - Évaluer les activités passées : ce qui a fonctionné, ce qui doit être amélioré.
 - Ajuster les plannings et les animations selon les retours d'expérience.
 - Assurer une cohésion d'équipe et résoudre d'éventuels conflits.

Réunion de débriefing

- Quand : À la fin d'une session ou d'un cycle d'activités (hebdomadaire ou mensuel).
- Avec qui : L'ensemble de l'équipe.
- Pourquoi :
 - Analyser les résultats des activités réalisées.
 - Recueillir les impressions des animateurs et des enfants.
 - Identifier les points à améliorer pour les prochaines sessions.

Formes de la réunion

- Durée : En général, 1 à 2 heures selon le type de réunion.
- Lieu : Salle dédiée au sein de la structure, ou à l'extérieur si nécessaire
- Méthodes : Utilisation d'un agenda pour structurer la réunion.
- Discussions ouvertes pour favoriser l'expression de chacun.
- Prise de notes ou rédaction d'un compte rendu pour garder une trace des décisions prises.

Objectifs des réunions

Communication : Favoriser le dialogue entre les membres de l'équipe.

Cohésion d'équipe : Renforcer les liens entre les animateurs

Amélioration continue : Adapter les pratiques et les activités en fonction des retours et des besoins des enfants.

Formation : Partager des astuces, des bonnes pratiques et des connaissances.

Les réunions d'équipe en ACM doivent être flexibles pour s'adapter aux besoins de l'équipe et aux imprévus, tout en encourageant l'implication de tous les membres pour favoriser leur participation et la proposition d'idées.





Accueil de loisirs 3-12 ans



Les activités

Les objectifs pédagogiques que nous avons définis au sein de Familles Rurales sont essentiels pour plusieurs raisons :

- Accompagnement global des enfants : En se concentrant sur le développement personnel, social et culturel des jeunes, nous assurons un accompagnement complet qui va au-delà des simples activités récréatives. Cela permet aux enfants de grandir en confiance et d'acquérir des compétences précieuses pour leur avenir.
- Favoriser l'autonomie : En encourageant les enfants à prendre part à diverses activités et à s'impliquer dans des projets, nous les aidons à développer leur autonomie. Cela leur permet d'apprendre à prendre des initiatives et à être responsables de leurs actions.
- Renforcer le lien social : Nos objectifs visent à créer un environnement où le partage et la bienveillance sont au cœur des interactions. En favorisant les échanges entre les générations et entre les familles, nous contribuons à tisser des liens solides au sein de la communauté.
- Promouvoir l'engagement citoyen : En impliquant les jeunes dans des actions citoyennes, nous cultivons leur sens de la responsabilité et de l'engagement envers leur communauté. Cela leur permet de comprendre l'importance de contribuer positivement à la société.
- Éducation à la diversité : En proposant des activités variées et en favorisant les rencontres avec différentes cultures, nous sensibilisons les enfants à la diversité et à l'ouverture d'esprit. Cela leur apprend à respecter les différences et à apprécier la richesse des échanges interculturels.
- L'Accueil de Loisirs Les Marm'Oust favorise l'accueil de tous. L'accueil des enfants en situation de handicap est préparé en amont, il est important de rencontrer les familles afin de mettre en place un accueil personnalisé. Nous adaptons nos lieux d'accueil et nos pratiques pour correspondre au mieux aux enfants qui participent à la vie de la structure (en tenant compte des contraintes des locaux).

En choisissant ces objectifs pédagogiques, Familles Rurales s'engage à créer un cadre propice à l'épanouissement de chaque enfant, tout en renforçant les valeurs de solidarité et de partage au sein de notre communauté. Les activités sont des supports permettant d'atteindre des objectifs déterminés dans le projet pédagogique et non une fin en soi.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Les activités

Sportives :

1. Règles et Sécurité

- Respect des normes : Toutes les activités sportives doivent respecter les normes de sécurité en vigueur, y compris celles définies par le Code du Sport.
- Équipement de sécurité : Utilisation d'équipements de sécurité adaptés (casques, protège-tibias, gants, etc.) selon le sport pratiqué.
- Évaluation des risques : Avant chaque activité, effectuer une évaluation des risques potentiels et mettre en place des mesures pour les atténuer.
- Briefing des participants : Avant chaque activité, organiser un briefing pour informer les participants des règles de sécurité, des consignes et des comportements à adopter.
- Surveillance constante : Maintenir une surveillance continue des enfants pendant les activités sportives pour intervenir rapidement en cas de besoin.

2. Organisation

- Taux d'encadrement :
 - 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
 - 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans.
 - 1 animateur pour 15 enfants de 13 ans et plus (à adapter selon l'activité).
- Qualifications des animateurs :
 - Au moins un animateur doit être qualifié dans la discipline sportive concernée (ex. : formation fédérale, diplôme spécifique).
 - Formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent) recommandée pour tous les encadrants.
- Planning des activités : Établir un planning clair des activités sportives, en alternant les disciplines pour varier les expériences des enfants.
- Évaluation des activités : Après chaque activité, réaliser un débriefing pour évaluer les points positifs et les axes d'amélioration.





Accueil de loisirs 3-12 ans

Les activités

Sportives :

3. Logistique

- Matériel nécessaire :
 - S'assurer que tout le matériel sportif est en bon état et adapté à l'âge et aux capacités des enfants.
 - Prévoir des équipements de sécurité et des installations conformes (terrains, gymnases, etc.).
- Aménagement des espaces :
 - Délimiter clairement les zones de pratique sportive.
 - Assurer la sécurité des lieux en évitant les obstacles et en vérifiant l'état du terrain ou de l'espace de jeu.
- Hydratation : Mettre à disposition de l'eau potable et encourager les enfants à s'hydrater régulièrement, surtout lors d'activités en plein air.
- Premiers secours :
 - Disposer d'une trousse de secours complète et accessible pendant toutes les activités.
 - S'assurer qu'au moins un membre de l'équipe est formé aux premiers secours et connaît les protocoles d'urgence.

4. Éléments à Encadrer

- Activités à risque : Les activités considérées comme à risque (escalade, sports nautiques, sports collectifs) doivent être encadrées par des animateurs formés et expérimentés.
- Conditions physiques : Évaluer les capacités physiques des enfants avant de les inscrire à certaines activités, notamment celles demandant un effort physique intense.
- Allergies et conditions médicales : Recueillir des informations sur les allergies et les conditions médicales des participants afin de garantir leur sécurité durant les activités.
- Respect des règles de jeu : Insister sur le respect des règles du jeu et l'esprit sportif, pour favoriser une ambiance positive et sécuritaire.

Conclusion

L'organisation des activités sportives dans les ACM doit être soigneusement planifiée pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants. En respectant les règles, en mettant en place des mesures de sécurité appropriées et en assurant un encadrement de qualité, nous pouvons offrir une expérience enrichissante et agréable aux participants.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Les activités

Sortie Plage ou piscine :

1. Législation

- Code du Sport : La baignade est soumise à la réglementation du Code du Sport, qui impose des normes de sécurité pour les établissements accueillant du public.
- Arrêtés préfectoraux : Des arrêtés peuvent réglementer la baignade en fonction des différents sites (lacs, rivières, plages).
- Normes de sécurité : Il est essentiel de respecter les normes de sécurité en vigueur pour les activités aquatiques, notamment en veillant à la présence d'un personnel qualifié.

2. Conditions d'Encadrement

- Taux d'encadrement :
 - 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
 - 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus.
- Qualifications des animateurs :
 - Au moins un animateur doit être titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) ou d'une qualification équivalente.
 - Il est recommandé que tous les encadrants soient formés aux premiers secours (PSC1 ou équivalent).
- Vérification des compétences : Les compétences des animateurs doivent être régulièrement vérifiées, et ils doivent être informés des règles de sécurité ainsi que des procédures d'urgence.

3. Matériel Nécessaire

- Matériel de sécurité :
 - Bouées de sauvetage et sifflets pour les animateurs (recommandé)
 - Trousse de secours complète (avec le matériel de premiers secours).
 - Panneaux d'information sur les règles de sécurité et les consignes de baignade.
- Équipement pour la baignade :
 - Zones de baignade délimitées et sécurisées.
 - Matériel pour des activités aquatiques (paddle, planches, etc.).
- Protection solaire :
 - Crème solaire (avec protection adéquate) prescrit ou apporté par les parents.
 - Chapeaux et lunettes de soleil recommandés pour les enfants.
- Communication :
 - Radios ou téléphones portables pour assurer la communication entre les encadrants





Accueil de loisirs 3-12 ans

Les activités

Sortie Plage ou piscine :

4. Consignes de Sécurité

- Briefing préalable : Informer les enfants des règles de sécurité avant la baignade.
- Surveillance constante : Maintenir une surveillance active des enfants tout au long de la baignade.
- Interdiction de plonger : Établir des règles concernant les sauts et plongeons pour prévenir les accidents.
- Sortie de l'eau : Mettre en place des règles pour la sortie de l'eau (par exemple, après un temps déterminé ou si un enfant se sent mal).

5. Plan d'Urgence

- Élaborer un plan d'urgence en cas d'accident, incluant les protocoles à suivre et les numéros d'urgence.
- Prévoir des exercices de simulation de sauvetage et de premiers secours pour le personnel.

Conclusion

Il est essentiel de respecter la législation en vigueur et de s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont réunies pour encadrer la baignade en extérieur dans le cadre d'un accueil de loisirs.



Accueil de loisirs 3-12 ans



Évaluation du fonctionnement

L'évaluation en ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est essentielle pour assurer la qualité de l'accueil, l'amélioration continue et la satisfaction des enfants, des animateurs et des responsables. Voici une méthode d'évaluation complète avec les différents acteurs et moments clés.

1. Évaluation des locaux et du matériel

- Quand ? Avant, pendant et après le séjour.
- Comment ? Grille d'observation, suivi des incidents, questionnaire enfants.

2. Évaluation par les enfants

- Quand ? Quotidiennement, en fin de semaine et de séjour.
- Comment ? Boîte à idées, smileys, Pouces, smileys, tableau d'expression, temps de parole, débat collectif.

3. Évaluation des activités

- Quand ? Après chaque activité, en fin de journée et de semaine.
- Comment ? Débriefing enfants/animateurs, tableau de satisfaction, auto-évaluation animateurs.

4. Évaluation quotidienne des animateurs

- Quand ? En fin de journée.
- Comment ? Réunion debrief, auto-évaluation, feedback des enfants.

5. Évaluation hebdomadaire et fin de séjour des animateurs

- Quand ? Fin de chaque semaine et fin des vacances.
- Comment ? Réunion bilan, grille d'évaluation, propositions d'amélioration.

6. Évaluation globale du directeur

- Quand ? En fin de séjour.
- Comment ? Synthèse des évaluations (enfants, animateurs, familles), rapport final, réunion avec l'équipe.



Journée type Enfant

Horaires

7h30-9h	Accueil des enfants : Les enfants arrivent progressivement et sont accueillis par l'équipe d'animateurs. C'est l'occasion de discuter avec les parents et de créer un climat convivial. Les enfants peuvent jouer librement dans un espace de jeux prévu à cet effet.
9h-9h30	Réunion de groupe : Les enfants se rassemblent pour une réunion matinale. Les animateurs présentent le programme de la journée, les activités prévues et répondent aux questions des enfants. C'est aussi un moment pour partager des idées et des suggestions et exprimer les émotions et envies des enfants.
9h30-12h	Activité encadrée : Les enfants participent à une activité encadrée, comme un atelier artistique (peinture, collage) ou un jeu collectif (football, basket). Les animateurs veillent à ce que chaque enfant participe selon ses envies et ses capacités.
12h-13h	Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Repas : Les enfants prennent leur repas, qui peut être préparé par le service de restauration ou apporté de la maison. Les animateurs sont présents pour accompagner les enfants et favoriser un moment convivial. Les enfants débarrassent leur table et aide au nettoyage des tables.
13h-14h	Temps calme : Après le repas, les enfants peuvent se détendre. Ils ont la possibilité de lire, de faire des jeux de société ou de participer à des activités calmes (coloriage, puzzles). L'association "Lire et Faire Lire" est un moment spécial dans notre accueil de loisirs, dédié à encourager la lecture et à éveiller le goût des livres chez les enfants. Ce programme favorise les échanges intergénérationnels et permet de transmettre la passion de la lecture, tout en instaurant une atmosphère conviviale et chaleureuse.



Journée type Enfant

Horaires

14h-16h

Activités Thématiques ou Sportifs : Les enfants sont encouragés à explorer de nouveaux centres d'intérêt et à exprimer leur créativité ou / et les enfants sortent pour une activité en plein air, comme une chasse au trésor ou un parcours sportif. Cela permet de profiter du cadre naturel et de développer leur esprit d'équipe.

16h-16h30

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Pause : Les enfants se regroupent pour une pause goûter. Ils peuvent déguster des fruits, des gâteaux ou des collations saines, tout en échangeant avec leurs camarades.

16h30-18h

Activité libre et choix des enfants : Les enfants ont la liberté de choisir parmi plusieurs activités proposées, comme des jeux de société, des activités manuelles ou des jeux en plein air. Les animateurs sont présents pour encadrer et aider si nécessaire.

18h-18h30

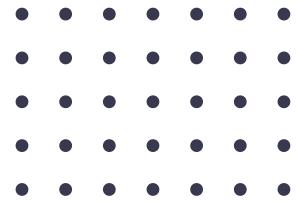
Rangement et retour au calme : Les enfants aident à ranger les jeux et les matériaux utilisés durant la journée. Ce moment permet de développer leur sens des responsabilités.

18h30-19h

Fin de la journée et départ des enfants : Les enfants sont récupérés par leurs parents. Les animateurs échangent avec eux sur la journée passée et sur les activités qui ont particulièrement plu.



Journée type Animateur



Horaires

7h30	Ouverture par A1 qui gère la liste d'appel
8h/8h30	L'animateur A2 arrive et prend en relai ou/et soutien l'A1 (Préparation animation)
9h	L'animateur A3 arrive
9h15	A1 A2 A3 Regroupement pour échanger avec les enfants
9h30	A1 A2 A3 en activité
11h15	A1 va mettre en chauffe le repas, et mettre la table.
11h45	A2 accompagne les enfants aux toilettes et A3 s'occupe de ranger l'animation si besoin.
12h	A1 réceptionne les enfants, les animateurs prennent à tour de rôle une pause. Les animateurs présents s'occupent du repas (accompagnement, repas, débarassage...).
13h/13h15	A3 récupère le groupe de 3-5 ans (pour la sieste) et A1 récupère les enfants 6-12 ans pour le temps calme. A2 Termine le ménage
13h15-14h	Le bénévole de lire et faire lire prends les enfants volontaires pour une séance de lecture en groupe, A2 prépare les activités de l'après midi.



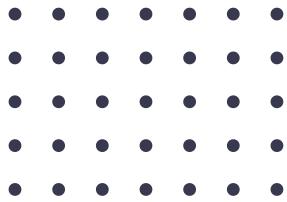
Journée type Animateur

Horaires

14h	Chaque animateur part avec son groupe pour la mise en place de son activité
15h45	A3 est de retour de la sieste avec son groupe et l'amène à A1 et A2. A3 part préparer le gouter. A1 et A2 clôturent leurs activités, accompagnent les enfants aux toilettes.
16h	A1, A2 et A3 s'occupent de servir le gouter, si besoin pause échelonnée entre les animateurs.
16h45	L'A3 range et fait le ménage pendant que A1 et A2 accompagnent les enfants dans la salle d'activité pour des jeux en temps libres (jeux de société, jeu de construction...)
17h30	A1 termine sa journée
17h35-18h	A2 fait le tour de la structure pour fermer les volets, vider les poubelles, nettoyer les WC, vérifier les portes, fait le point sur la journée, et termine selon le nombre d'enfant présent (taux d'encadrement)
18h30-19h	A3 ferme l'accueil de loisirs, range les derniers jeu, passe un coup de balai dans la salle d'activité et part.



Budget



Fonctionnement

Le budget d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un élément essentiel pour assurer le bon fonctionnement de la structure, la qualité des activités proposées et le respect des obligations réglementaires. Voici les principaux aspects à considérer concernant le budget :

1. Sources de financement

- Financements publics

Collectivités territoriales : Subventions accordées par les mairies, départements ou régions pour soutenir les activités périscolaires et extrascolaires.

État : Aides financières spécifiques pour les projets éducatifs ou pour l'accueil d'un public particulier (enfants en situation de handicap, par exemple).

- Contributions des familles

Tarification des activités : Participation financière des familles pour l'inscription des enfants (prix par journée, semaine ou période).

Réductions et aides : Mise en place de tarifs dégressifs ou de réductions pour les familles à faibles revenus, souvent soutenue par des aides de l'État ou des collectivités.

- Partenariats

Sponsoring ou mécénat : Collaboration avec des entreprises locales ou des associations pour obtenir des financements ou des ressources matérielles.

Projets communs : Partenariats avec d'autres structures pour mutualiser (coûts et ressources).

2. Composition du budget

- Dépenses de fonctionnement

Salaires : Rémunération des animateurs, directeurs et autres personnels, y compris les charges sociales.

Matériel : Achat de fournitures, de jeux et de matériel sportif et éducatif.

Locaux : Mise à disposition des mairies

Transport : Frais de déplacement pour sorties et activités extérieures.

- Dépenses de projet

Activités et animations : Coût des intervenants extérieurs et des activités (ateliers, sorties...)

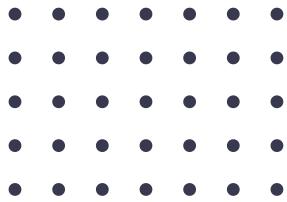
Formation : Investissement dans la formation continue des animateurs (BAFA...)

- Réserves et imprévus

Fonds de réserve : Prévoir un budget pour les imprévus ou dépenses exceptionnelles.

Évaluation annuelle : Analyse des écarts entre prévisions et réalisations pour ajuster le budget futur.

Budget



Fonctionnement

3. Élaboration et suivi du budget

Planification budgétaire

- Établissement d'un budget prévisionnel : Évaluation des recettes et des dépenses pour l'année à venir, en tenant compte des besoins identifiés.
- Consultation des parties prenantes : Impliquer les animateurs, directeurs et représentants des parents dans l'élaboration du budget pour assurer sa pertinence.

Suivi et contrôle

- Suivi régulier : Contrôle des dépenses par rapport au budget prévisionnel tout au long de l'année.
- Rapport financier : Rendre compte aux autorités compétentes et aux partenaires de l'utilisation des fonds.

La gestion du budget d'un ACM est cruciale pour garantir la pérennité de la structure et la qualité des services proposés. Un budget bien planifié et suivi permet de maximiser les ressources disponibles tout en répondant aux attentes des familles et des collectivités.

Budget

ACM 2024 - Achats

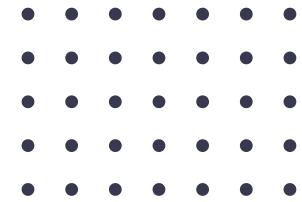
COMPTE	DESIGNATION	ACM			TOTAL ACM
		AL	PERI	EXTRA	
60	Achats	4418,01	398,08	4019,93	4418,01
606100	Fournitures pédagogiques	759,66	70,14	689,52	759,66
606300	Fournitures d'entretien et pharmacie	102,09	20,95	81,14	102,09
606400	Fournitures admin	0,00			0,00
606800	Investissements pédagogiques et administratifs	0,00			0,00
606900	Autres fournitures et petits matériel	5,90		5,90	5,90
607100	Carburant	484,12		484,12	484,12
607200	Alimentaires	3066,24	306,99	2759,25	3066,24
61	Services extérieurs	9017,92	2372,19	6645,73	9017,92
611000	Traiteur	4681,58	1544,44	3137,14	4681,58
613100	Location diverses	180,00		180,00	180,00
613200	Locations hébergements (camping- hôtel)	1170,64		1170,64	1170,64
615500	Entretien réparations	155,84		155,84	155,84
615600	Maintenance	320,73		320,73	320,73
616100	Assurances	878,13	289,69	588,44	878,13
618100	Frais de formation	1631,00	538,06	1092,94	1631,00
62	Autres services extérieurs	8988,19	1486,57	7501,62	8988,19
621000	Personnel extérieur à l'association	736,22		736,22	736,22
622600	Honoraires	1523,43	502,57	1020,86	1523,43
623300	Entrées- billetteries	3206,90	64,00	3142,90	3206,90
623700	Communication- publication	0,00			0,00
624800	Service entretien	32,35	32,35		32,35
625100	transport Car	1297,10		1297,10	1297,10
625200	Frais de déplacements	433,17	248,40	184,77	433,17
625300	Autres transports	0,00			0,00
625700	Réceptions	0,00			0,00
626000	Téléphones et internet	301,36	150,68	150,68	301,36
626300	Affranchissements	30,19	9,96	20,23	30,19
627000	Services bancaires et assimilés	45,20	22,60	22,60	45,20
628100	Adhésions familles rurales	1382,27	456,01	926,26	1382,27
628200	Adhésions autres réseaux	0,00			0,00
63	Impôts et Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
635800	Impôts et Taxes				0,00
64	Charges de Personnel	77328,51	25510,44	51818,07	77328,51
641100	Salaires et appontements	62008,90	20456,54	41552,36	62008,90
645100	Charges patronales	15319,61	5053,89	10265,72	15319,61
65	Autre produit de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
651600	SACEM Droits d'auteur et de reproduction				0,00
658000	Charges diverses de gestion courante				0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
661100	Frais Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
672000	charges sur exercices antérieures				0,00
68	Amortissements	1488,00	744,00	744,00	1488,00
681120	Dotations aux amortissements matériel	1488,00	744,00	744,00	1488,00
TOTAL 1		101240,63	30511,28	70729,35	101240,63
86	Mise à disposition				
TOTAL 2		101240,63	30511,28	70729,35	101240,63
88	valorisation bénévolat				
TOTAL 3		101240,63	30511,28	70729,35	101240,63

Budget

ACM 2024 - Produits

COMPTÉ	DESIGNATION	ACM			
		AL	PERI	EXTRA	TOTAL ACM
70	Ventes, prestations de services	37216,64	12093,30	25123,34	37216,64
706200	Prestation CAF	15895,35	5059,47	10835,88	15895,35
706201	Prestation MSA	611,70	201,80	409,90	611,70
706421	Familles Accueil de loisirs	20709,59	6832,03	13877,56	20709,59
706422	Familles Loisirs jeunes				0,00
706423	Participation activités EVS				0,00
706424	Vac CAF (complément familles)				0,00
706425	Activités sportives				0,00
706426	Aides aux devoirs				0,00
707100	Ventes de marchandises EVS				0,00
707200	Ventes de marchandises LJ				0,00
707300	Ventes de marchandises JCB				0,00
708100	UDAF				0,00
708300	Produits divers				0,00
708400	Mise à disposition de personnel facturée				0,00
708800	Mise à disposition de matériel				0,00
74	Subvention de fonctionnement	58566,00	18331,05	40234,95	58566,00
744001	Subvention Mairie de Rohan	27000,00	8907,22	18092,78	27000,00
744002	Subvention Mairie de Crédin	27000,00	8907,22	18092,78	27000,00
744003	Subvention département	1566,00	516,62	1049,38	1566,00
744004	Subvention région				0,00
744005	Subvention Etat	3000,00		3000,00	3000,00
744006	Autres subventions				0,00
745001	CAF aide à l'investissement				0,00
745002	CAF fonds publics et territoires		0,00	0,00	0,00
75	Autre prod de gest courante	10520,38	3371,67	7148,71	10520,38
750100	Indemnités journalières	8300,98	2738,47	5562,51	8300,98
750200	Chômage partiel/ Aide Pole emploi/ASP				0,00
750400	OPCO	489,40	161,45	327,95	489,40
750500	Remboursement assurance				0,00
754200	Mécénats	300,00		300,00	300,00
756000	Adhésion Familles Rurales	1430,00	471,75	958,25	1430,00
758000	Produits divers de gestion courante				0,00
76	Produits financiers	369,36	121,85	247,51	369,36
760000	Produits financiers	369,36	121,85	247,51	369,36
77	Produits exceptionnels	2552,57	1058,11	1494,46	2552,57
771500	Subvention d'équilibre				0,00
771800	Produits exceptionnels				0,00
772000	Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)	1312,57	438,11	874,46	1312,57
777000	Ammortissement de subventions	1240,00	620,00	620,00	1240,00
778000	Fond propre				0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
TOTAL 1		109224,95	34975,98	74248,97	109224,95
87	Mise à disposition				
TOTAL 2		109224,95	34975,98	74248,97	109224,95
89	valorisation bénévolat				
TOTAL 3		109224,95	34975,98	74248,97	109224,95
	RESULTAT +	7984,32	4464,70	3519,62	7984,32

Budget



ACM 2024 - Compte de résultat simplifié

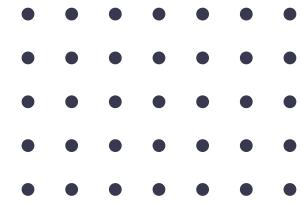
Achats

COMPTE	DESIGNATION	ACM			
		AL	PERI	EXTRA	TOTAL
60	Achats	4418,01	398,08	4019,93	4418,01
61	Services extérieurs	9017,92	2372,19	6645,73	9017,92
62	Autres services extérieurs	8988,19	1486,57	7501,62	8988,19
63	Impôts et Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Charges de Personnel	77328,51	25510,44	51818,07	77328,51
65	Autre produit de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Amortissements	1488,00	744,00	744,00	1488,00
TOTAL 1		101240,63	30511,28	70729,35	101240,63

Produits

COMPTE	DESIGNATION	ACM			
		AL	PERI	EXTRA	TOTAL
70	Ventes, prestations de services	37216,64	12093,30	25123,34	37216,64
74	Subvention de fonctionnement	58566,00	18331,05	40234,95	58566,00
75	Autre prod de gest courante	10520,38	3371,67	7148,71	10520,38
76	Produits financiers	369,36	121,85	247,51	369,36
77	Produits exceptionnels	2552,57	1058,11	1494,46	2552,57
TOTAL 1		109224,95	34975,98	74248,97	109224,95

Budget



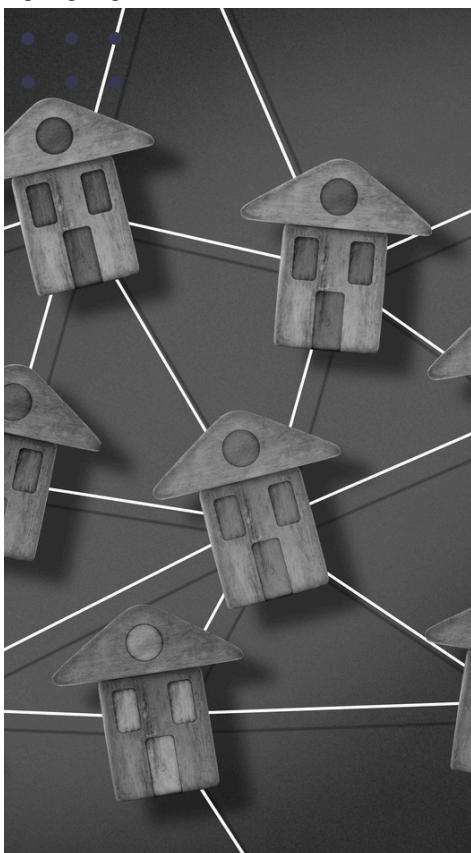
ACM 2025 - Prévisionnel Compte de résultat simplifié

Achats

COMPTE	DESIGNATION	ACM			
		AL	PERI	EXTRA	TOTAL
60	Achats	5000,00	500,00	4500,00	5000,00
61	Services extérieurs	9000,00	2400,00	6600,00	9000,00
62	Autres services extérieurs	9000,00	1500,00	7500,00	9000,00
63	Impôts et Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Charges de Personnel	80000,00	28000,00	52000,00	80000,00
65	Autre produit de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Amortissements	1488,00	744,00	744,00	1488,00
TOTAL 1		104488,00	33144,00	71344,00	104488,00

Produits

COMPTE	DESIGNATION	ACM			
		AL	PERI	EXTRA	TOTAL
70	Ventes, prestations de services	37500,00	12000,00	25500,00	37500,00
74	Subvention de fonctionnement	58000,00	18000,00	40000,00	58000,00
75	Autre prod de gest courante	10500,00	3300,00	7200,00	10500,00
76	Produits financiers	360,00	120,00	240,00	360,00
77	Produits exceptionnels	2500,00	1000,00	1500,00	2500,00
TOTAL 1		108860,00	34420,00	74440,00	108860,00



Contactez-nous



0669520001



asso.rohan@famillesrurales.org

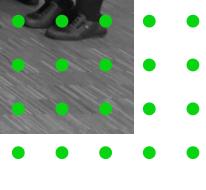


www.famillesrurales.org/rohan



11 place de la mairie 56580 ROHAN

Familles Rurales : Vivre et grandir ensemble au cœur des territoires !





Annexe 1

Sécurité

Rôle de chacun en cas de sortie :

TOUS	LA DIRECTION	L'ASSISTANT SANITAIRE	L'ANIMATEUR
Prévoir si besoin, un mot collectif aux parents pour les tenues (bottes, baskets...) ou autre	Afficher à la porte d'entrée la liste des enfants présents pour la sortie avec le nom des animateurs et le numéro de téléphone de l'accueil de loisir	Vérifier les trousse à pharmacies	Préparer les enfants avant le départ: toilettes, manteaux...
Compter les enfants à l'entrée du car, dans le car et à la sortie	Préparer une liste des enfants présents pour chaque animateur	Vérifier les fiches sanitaires des enfants et prévoir des sacs plastique pour les éventuels malades en car	Placer les enfants dans le car pendant la sortie, s'assurer que son groupe est toujours au complet
		Si sortie à la journée, vérifier les glacières et autre	Préparer les glacières pour sortie à la journée
		Tenir à jour le cahier infirmerie	Compléter le cahier infirmerie à chaque intervention

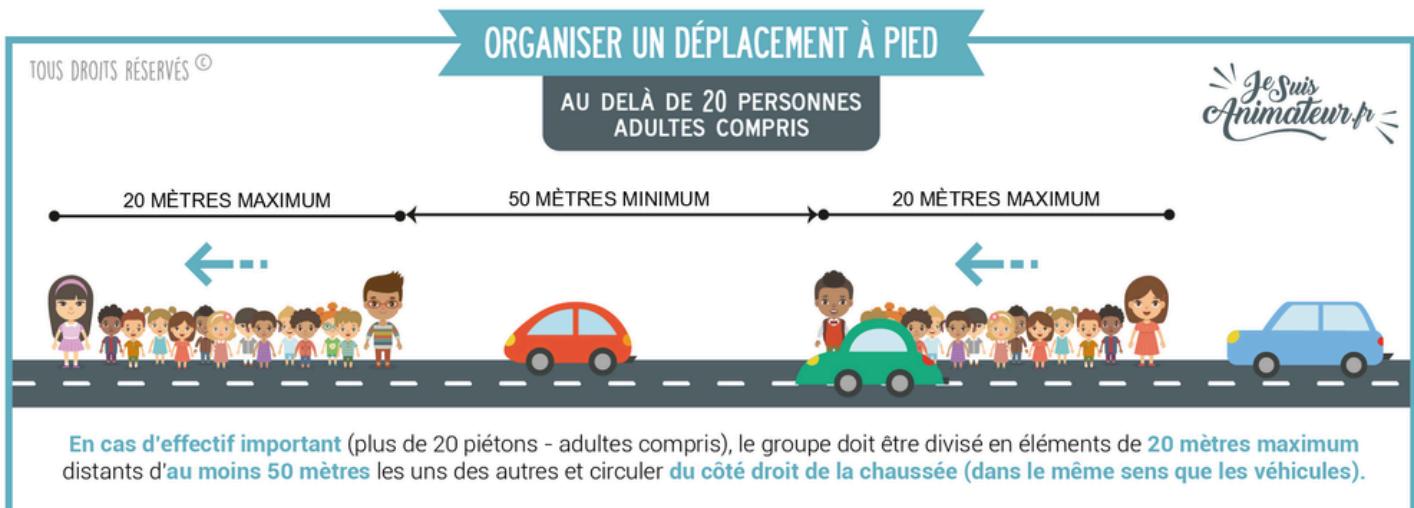




Annexe 2

Sécurité

Déplacement à pied

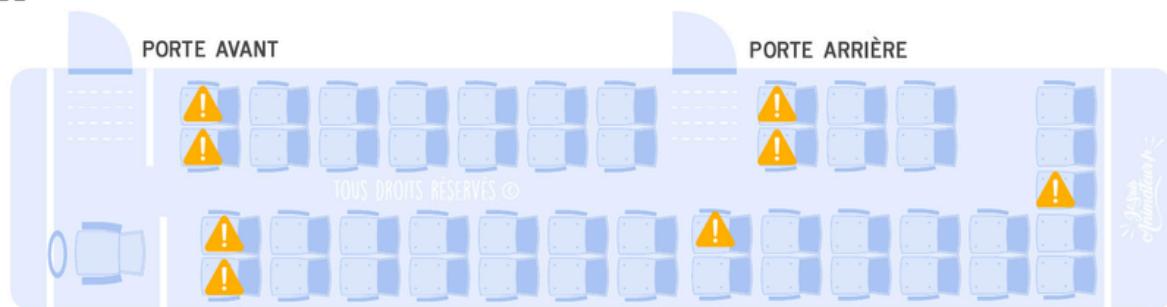


Déplacement en car

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, **IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.**

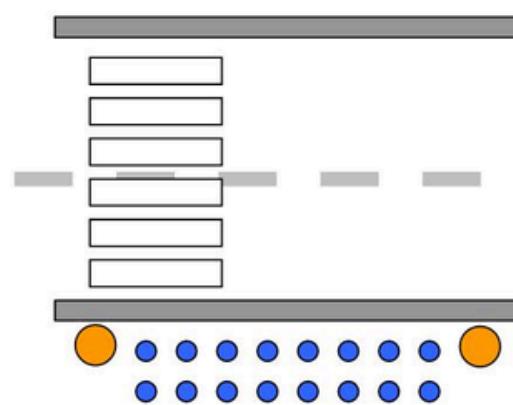
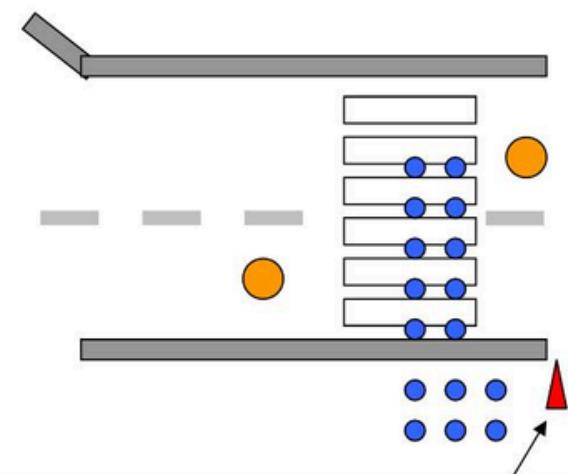
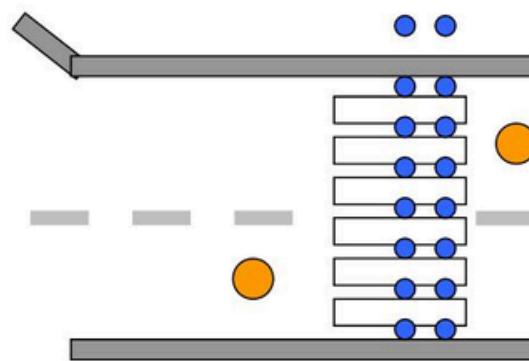
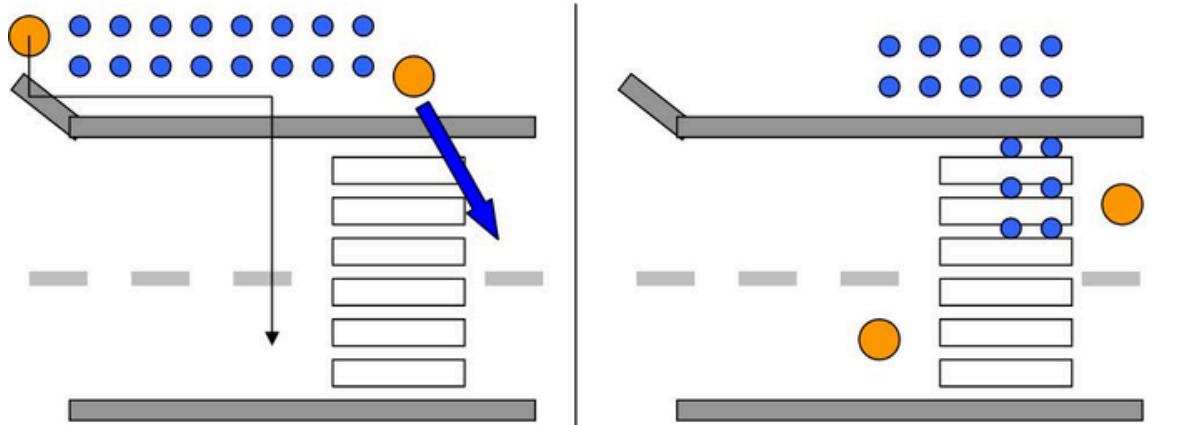




Annexe 3

Sécurité

Déplacement pour traverser une route



Indiquez un point d'arrêt aux enfants afin de reconstituer le groupe avant de poursuivre le chemin...

A noter que si le groupe est accompagné par plus de 2 animateurs, les animateurs se remettent sur la chaussée successivement. Le but étant de reprendre la tête du groupe le plus rapidement possible et en toute sécurité...

REMERCIÉZ les automobilistes pour leur patience par un sourire, un petit geste de la main...

Les animateurs regardent les automobilistes (le danger).

